

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SAINT BENOIT

Étude sur l'influence civilisatrice de l'Eglise et particulièrement des Ordres Religieux

DEPUIS la mort de Constantin le Grand, le monde civilisé s'était trouvé partagé en deux grands empires ; l'empire Grec dont le siège était à Constantinople, et l'empire Romain d'Occident dont la capitale changeait au gré des empereurs.

C'étaient deux sociétés rivales à la vérité, mais qui se trouvaient réunies par les mêmes intérêts, sinon les mêmes tendances, et qui d'ailleurs furent à certaines périodes éphémères soumises à la domination d'un même maître.

Cette unité factice, apparente beaucoup plus que réelle, fut définitivement brisée par la chute désastreuse de l'Empire d'Occident qui dut faire place aux barbares.

L'Empire d'Orient conserva plus longtemps son autonomie ; l'ordre politique faiblissant graduellement aboutira plus tard, à la suite d'une décadence prolongée, à une extinction sans gloire et sans efforts, alors que les empereurs et le peuple auront épuisé leurs forces dans des subtilités religieuses sans profit, sauf pour les hérésies dont la dernière conséquence sera le schisme. Nous aurons plus tard l'occasion de faire connaître les différentes phases de l'histoire du Bas-Empire.

En Occident, après la chute du trône des Césars, deux races se trouvèrent partout en présence. C'était les vaincus, c'est-à-dire le peuple Romain, et aussi les populations des provinces étrangères à Rome par l'origine,

mais qui, depuis longtemps soumises, en avaient accepté la langue, les mœurs, la civilisation. Ces peuples avilis par l'Empire, étaient déchirés par les hérésies non moins que ravagés par les invasions. Aux misères matérielles, à la ruine des campagnes et des villes se joignent le désordre moral et l'affolement.

Les vainqueurs, païens ou hérétiques, cruels, ne connaissent que le droit du plus fort, et se montraient impitoyables dans leur vengeance et leurs persécutions.

Au milieu de ce bouleversement général, l'histoire contemple avec admiration une société debout sur les ruines qui s'entassent autour d'elle et sous ses pas ; douée d'une forte organisation, ne connaissant, pour borner son action, aucunes limites de pays ou de durée, elle tend à tous une main secourable, qui va doucement opérer l'unification de tant de peuples différents et faire en autant qu'on voudra subir son ascendant, régner la paix et la concorde au lieu de la guerre et de l'anarchie prêtes à tout détruire.

Chose étonnante ; les deux races, les envahisseurs et les victimes de l'invasion, acceptent instinctivement l'autorité morale de l'Eglise et de ses pontifes.

Chez les vaincus, c'est un instinct de conservation qui les porte à chercher l'appui dont ils ont besoin auprès de ceux là seuls qui ont pu au milieu des guerres, les protéger contre leurs barbares ennemis.

Chez les vainqueurs, c'est le sentiment de la supériorité qu'ils reconnaissent comme malgré eux dans ces personnages pleins de calme et de majesté.

C'est l'histoire d'Attila devant Léon le Grand.

Chez tous, c'était l'aveu de l'impuissance personnelle en face du désordre général, et la nécessité de s'appuyer sur un pouvoir, une force durable, étrangère aux vicissitudes et aux changements.

L'Eglise, dit Mr. Guizot, seule debout et inébranlable, était infiniment supérieure aux gouvernements temporels d'alors, et le cri des peuples venait continuellement la presser de prendre leur place. Il est clair qu'il fallait une société fortement organisée pour lutter contre de pareils désastres, pour sortir victorieux d'un tel ouragan.

Comme on le voit, par la force même des choses, la mission de l'Eglise, à l'entrée du moyen âge, se modifie et s'étend considérablement.

Jusqu'alors, elle paraissait appelée uniquement à sauver les âmes, qu'elle avait soutenues contre les persécutions et l'hérésie en exerçant sur elles une autorité exclusivement spirituelle.

Maintenant, elle devra de plus travailler au bonheur même temporel des nations qui voudront accepter le bienfait de sa douce influence ; recevant tout à coup dans son sein des peuples nombreux et puissants, mais incultes, elle les élèvera, les formera, les civilisera.

Cette influence, en elle-même très légitime, devenue nécessaire, et pour ainsi dire naturelle, s'imposait aux princes comme à leurs sujets et s'exerçait surtout par le ministère des évêques.

En effet, depuis longtemps placés par la législation même de Constantin, au *premier rang* de la société, revêtus par elle d'un *caractère officiel*, et transformés en véritables *magistrats religieux*, ils avaient, au milieu de toutes les perturbations sociales, conservé le prestige qui d'ailleurs s'attachait à leur dignité de pontifes.

Revêtus d'un caractère sacré, ils étaient, même par leur intelligence et leurs vertus, élevés au-dessus du vulgaire ; leur autorité s'exerçant d'une manière indiscutable sur les consciences des fidèles acquérait un surcroît de puissance et d'action par le moyen des conciles fort nombreux à cette époque troublée ; pendant qu'ils

obtiennent la conversion des princes en secondant le zèle de leurs épouses déjà catholiques, et qu'ils les amènent à régner avec plus de douceur sur les peuples conquis.

Le Pape, élevé au-dessus de tous les pasteurs, sauveur plusieurs fois de Rome abandonnée par les troupes impériales, demeurant dans cette ville reconnue désormais comme le centre de la chrétienté, voit son pouvoir monter beaucoup plus haut. Il traite d'égal à égal avec les conquérants eux-mêmes.

A mesure que l'empire s'abaissait, les papes s'étaient élevés, pour demeurer enfin seuls sur le sol romain ; y recueillir les débris de l'ancien monde, et les éléments d'un monde nouveau..... On conçoit que les peuples affligés et abandonnés, ne sachant où chercher protection, aient tourné leurs regards vers le trône pontifical, et l'aient proclamé hautement comme le dernier refuge et le restaurateur suprême de la société en ruines.

La force religieuse seule ayant conservé son ascendant et son empire, le pouvoir du Pape alla s'affermir, se développant, s'étendant jusqu'à s'exercer plus tard dans le domaine même temporel, et cela, non par voie d'abus et d'usurpation, mais par suite de la prière des peuples et du consentement des princes.

Sous sa direction suprême, l'épiscopat et tout le sacerdoce, cette immense armée maintenue dans la discipline la plus exacte, travaillent dès l'origine des peuples modernes, à ce qui est le grand ouvrage de l'Eglise pendant le moyen âge : *la civilisation*.

Cette œuvre accomplie en grande partie par l'épiscopat, fut une œuvre de pacification, de dévouement, de patience, *et nullement une œuvre d'ambition*.

Présidant, par suite de la nature de leur position, au mélange et à la fusion des races, ils s'appliquèrent à

leur inspirer la douceur chrétienne, et les mœurs évangéliques.

Le préambule de la loi Salique, dûe sans aucun doute à l'initiative des évêques de la Gaule, fait assez connaître quel sera, sous leur inspiration, le principe chrétien qui servira de fondement aux législations futures « Vive le Christ qui aime les Francs. »

Lorsqu'une société s'abîme, rien de plus légitime que qui peut la sauver la sauve dit Balmès ; or l'Eglise seule pouvait alors sauver la société.

Au milieu de cette dissolution sociale, dans ce monstrueux pêle-mêle de races, de mœurs, de traditions, le christianisme, resté debout comme une colonne solitaire au sein d'une ville en ruine, comme un brillant fanal au centre d'un horizon de ténèbres, était l'unique élément capable de rendre la vie aux germes de régénération ensevelis sous les décombres et dans le sang, (Balmès.)

Les évêques ont fait le royaume de France, selon le mot de Gibbon, et comme dit de Maistre, les évêques ont construit cette monarchie comme des abeilles construisent une ruche

Ce qui est vrai de la France l'est de toute l'Europe.

Disons tout de suite que le zèle des évêques fut singulièrement secondé par les institutions monastiques, grâce surtout à la puissance extraordinaire qui leur fut ajoutée par l'illustre saint Benoît.

Avant lui, en effet, et dès l'origine même de l'Eglise, il y avait eu des religieux, c'est-à-dire des chrétiens qui, se séparant du monde, faisant le sacrifice de leurs biens et de leurs familles, s'enfonçaient dans la solitude et faisaient profession non seulement d'observer les préceptes, mais encore de suivre les conseils évangéliques. Ces anachorètes devinrent bientôt assez nombreux pour

former en divers lieux de véritables communautés ; c'étaient alors des cénobites, et le lieu de leur réunion porta le nom de monastère. Ces monastères eux-mêmes se multiplièrent merveilleusement à la suite de la paix rendue à l'Eglise par Constantin, et les successeurs de Paul, des Antoine, des Therapeutes et des Pères du désert étaient devenus innombrables à l'époque de l'effondrement de l'empire ; 2000 moines au moins assistaient aux funérailles de saint Martin de Tours.

Mais, alors même qu'ils étaient groupés en un certain nombre de couvents, les moines cependant vivaient dans un isolement réel, chacun ne s'occupant que de son âme et nullement de ses frères. Les monastères eux-mêmes étaient régis par des règles particulières, faites pour des familles restreintes dans leur nombre et leur action, sans obligations suffisantes, arbitraires et variables, différentes les unes des autres, et portant chacune l'empreinte fragile d'un fondateur inconnu ou sans prestige. Jusqu'au sixième siècle, l'état monastique était dépourvu de vie sociale, impropre aux grandes organisations et sans action publique appréciable.

Il y avait beaucoup de moines, l'ordre monastique n'existait pas ; il manquait ce lien d'unité et ce principe d'autorité qui sont l'âme et la vie de toute organisation solide et efficace.

Mais voici *Benoît* qui, sans le vouloir, sans même s'en douter, juste au moment et de la manière voulus, introduit dans la vie monastique des changements qui, tout en favorisant d'une manière étonnante la sanctification de ceux qui suivront sa règle, exercera en même temps, une influence immense sur les peuples en voie de formation.

Benoît ne se proposait en donnant sa règle, que de fournir aux religieux qui se plaçaient sous sa direction,

tes moyens les plus aptes à les conduire à la perfection.

L'œuvre extérieure accomplie dans le monde sur une si grande échelle fut toute providentielle, indépendante de ses vues et de ses desseins.

Donnons d'abord quelques détails biographiques.

Benoît naquit à Nursie, dans la province de Spolete, (Italie) l'an 480, c'est-à-dire quatre ans après la chute de l'empire d'Occident et seize ans avant la conversion de Clovis. Ces rapprochements de date ne sont pas superflus. Ses parents étaient nobles, riches et vertueux. Dès l'âge de sept ans, Benoît est envoyé à Rome pour y commencer ses études qu'il poursuivit pendant sept années. Au bout de ce temps, dégoûté de la vie que menait la jeunesse autour de lui, il quitte la ville secrètement et va s'enfoncer dans une solitude profonde à Subiaco, près de Tivoli à quarante milles de Rome. Retiré pendant trois ans dans les profondeurs d'une grotte, recevant sa nourriture par l'entremise d'un prêtre du voisinage qui était seul dans le secret, il est enfin découvert par des bergers, et devient tellement célèbre par les miracles qu'il opère qu'un monastère voisin le demande pour abbé. Il quitte sa solitude pour y rentrer bientôt.

Quelques années plus tard, après avoir fondé 12 couvents dont chacun renfermait 12 religieux dirigés par un supérieur, il gravit le *Mont Cassin* en 529. Là il trouve un temple d'Apollon, un bocage servant aux superstitions idolâtres et un petit village habité par des païens. Ceux-ci sont bientôt convertis, le bocage est livré aux flammes, les autels des dieux sont abattus, et sur le sommet de la montagne s'élève deux oratoires dédiés l'un à saint Martin et l'autre à saint Jean.

Le couvent lui-même se bâtit au milieu des ruines païennes ; bon nombre de religieux viennent s'y mettre

sous la direction de Benoît, et la célèbre abbaye du Mont Cassin se trouvait fondée dès l'an 529. C'est alors que le saint rédigea la règle qui porte son nom, et qui devait donner à tout l'ordre bénédictin, à toute l'institution monastique une puissance si considérable non seulement pour la sanctification des âmes, mais encore pour la civilisation des peuples.

Cette règle, qui comprend 73 chapitres, est un exposé complet de doctrine aussi bien qu'un code parfait de législation intérieure.

Benoît, par sa règle, admet sans distinction, dans son ordre, les enfants, les jeunes gens et les adultes, les pauvres et les riches, les nobles et ceux qui sont de basse extraction, les esclaves et les hommes libres, les doctes et les ignorants, les laïques et les clercs.

C'était de prime abord, proclamer l'égalité de tous devant Dieu, devant l'Eglise et devant les hommes; c'était émettre le principe fondamental qui dans une large mesure devait présider à la civilisation chrétienne.

En même temps, il établit, à la tête de ses moines une autorité dont tous choisissent le représentant, mais qui est donnée et exercée comme venant de Dieu, comme étant sacrée, indiscutable, s'étendant sur tous les membres et dans toute la sphère du monde monastique. Autorité toute paternelle à laquelle on se soumet avec une déférence toute filiale.

Les rapports mutuels entre les membres de l'ordre sont soumis à l'influence d'une charité entretenue par la prière, et le travail en commun distribué selon les forces et les aptitudes de chacun, et tendant toujours au bien général de la communauté, sans être jamais abandonné aux préférences particulières; charité qui, prévoyant tout, s'exerçait particulièrement à l'égard des faibles, des infirmes et des malades.

Ces trois choses parfaitement spécifiées dans la règle bénédictine, c'est-à-dire, l'égalité, l'autorité et la charité, résumant au point de vue auquel nous nous plaçons en ce moment, et qui est celui de l'influence exercée sur les peuples par l'esprit monastique, tout le caractère de cette institution que l'unité de gouvernement et de vie intérieure allait rendre si puissante pour le bien.

Ajoutons que la règle de Benoît qui législaait même sur la propriété individuelle et commune, prévoyait aussi les fautes et les désobéissances ; il y avait une législation pénale mais qui corrigeait plutôt que de punir ; le châtimeut était une pénitence non une peine, le législateur et le dépositaire de l'autorité se proposaient d'amender et non de perdre le délinquant. Par ce simple exposé, nous voyons que la règle de saint Benoît forme un véritable code de lois religieuses, morales, pénales et même politiques dont nous pouvons dès maintenant prévoir toute l'action qu'elles devront avoir sur des peuples jusqu'alors à peu près étrangers aux principes qu'elles contiennent.

Ces peuples en effet, malgré leurs vices et leurs mœurs brutales, malgré leur fureur destructive et leur goût sanguinaire, avaient des qualités qui les rendaient sensibles au spectacle des moines vivant au milieu d'eux et d'une manière si opposée à leurs habitudes. Ils avaient la pauvreté, le sentiment de l'honneur et celui de la fidélité. Dès lors l'exemple des moines nombreux, s'enfermant volontairement dans des monastères, pour chercher le bonheur dans le mépris des richesses, dans la soumission filiale, dans le travail continuel devait produire sur eux les plus salutaires effets. Sans frein dans leurs passions, sans lois dans leurs conquêtes, sans Dieu dans leur conscience, ils ne furent pas lents à saisir toute la force qui résidait dans l'unité de commandement mise en vigueur dans l'ordre monastique.

C'était beaucoup faire pour l'avenir, dit *Ozanam*, que de sauver ainsi le principe de l'égalité des hommes, la liberté d'être gens de bien, qui est la première de toutes, d'établir la justice dans les volontés d'où elle devait tôt ou tard descendre dans les institutions, et de maintenir enfin au milieu de toutes les violences et de toutes les tyrannies l'idée du devoir de l'accomplissement duquel dérivent tous les droits. . .

Ce n'est donc pas trop s'avancer que de dire que la règle de saint Benoît était destinée, par sa perfection, à imprégner les législations nouvelles, qu'elle contenait en germe, la charte du moyen âge et la constitution de toute la société moderne, que les princes eux-mêmes n'avaient qu'à s'en pénétrer pour assurer la victoire de l'esprit sur la matière, le règne du droit, et l'empire invisible des idées divines.....

(A suivre.)

NOS RELIGIEUSES A KEY-WEST

Durant la guerre Hispano-Américaine

(Suite)

27 juin — *Même lettre.* — “ L'ouvrage augmente, la chaleur aussi et les sœurs affaiblissent. Ne soyez pas inquiète tout de même, bonne mère, j'espère que tout cela sera passager. J'attribue les rhumes et la faiblesse des sœurs au vent désagréable et malsain que nous avons actuellement et au changement d'eau.

Ce matin, un matelot qui ne s'était pas approché des sacrements depuis sept ans, a communiqué. Il doit subir demain une opération chirurgicale.”

2 juillet — *Sr M. Florentine.* — “ Je ne voudrais pas jeter l'alarme dans votre cœur si plein de sollicitude à notre égard, mais il me faut pourtant vous communiquer une bien pénible nouvelle. Hier soir, dans notre hôpital, un jeune homme mourait de la fièvre jaune. Ce pauvre matelot du nom de Lavallée, est né aux Etats-Unis et a été élevé dans le presbytérianisme. Son père est millionnaire, dit-on. Il nous est arrivé de son vaisseau, le “ Yankee ”, lundi dernier, afin de subir une opération. Il l'a subie en effet. Jeudi, pendant que le médecin pansait sa plaie, il se mit à crier et à s'agiter. Il était déjà sans connaissance et il ne recouvra pas sa raison avant de mourir. Au moment d'expirer, il avait une fièvre de 108° et il exhalait une odeur infecte. Aussitôt après sa mort, sa figure devint jaune cuivré. On transporta le cadavre dans une petite maison nouvellement bâtie, à l'extrémité de l'enclos, pour servir de morgue. Après avoir passé l'après-midi à étudier le cas, les médecins reconnurent que le pauvre matelot était mort de la fièvre jaune. Vers les 8 heures p. m., le chirurgien me fit annoncer cette nouvelle. Nous étions en retraite, c'était le temps propice pour nous soumettre à l'épreuve.

Ce matin, je me suis rendue auprès du major et je lui ai dit : Major, je viens prendre vos ordres. Il m'a répondu : “ Je crois prudent de vous mettre en quarantaine pour dix jours ”. Personne, excepté notre domestique, n'a la permission de quitter le terrain ou d'y pénétrer. Pendant ce temps, les sœurs n'iront pas auprès des patients. Le prêtre même ne viendra pas ici à moins que nous n'ayons des malades en danger de mort. Demain, dimanche, nous n'aurons pas de messe. Par l'immolation de nos cœurs, nous tâcherons de suppléer de quelque manière au sacrifice de l'autel. Pas de messe, pas de communion, c'est la dure famine pour des religieuses. ”

4 juillet — *Sr M. Florentine.* — “ Vivent les Américains ! je m'écrierais si nous étions en temps de paix,

mais les circonstances font que je n'ai guère le cœur de me réjouir. Tout de même il faut bien que nos pauvres blessés fêtent un peu aujourd'hui, Ils ont un double droit à cette réjouissance patriotique, puisqu'ils ont exposé leur vie pour leur pays et qu'ils viennent de remporter une brillante victoire. La flotte espagnole est anéantie. Sampson vient de télégraphier au président que la marine lui fait cadeau, à l'occasion du 4 juillet, de treize cents prisonniers, à la tête desquels se trouve le général espagnol Cervera. Donc, pour faire plaisir à nos malades, j'ai fait hisser le drapeau étoilé à la croix de notre coupole. Il faut voir nos boîteux et tous nos infirmes se traîner misérablement jusqu'à la barrière, afin de mieux contempler leur pavillon, qui semble jeter un nouveau reflet de gloire sur toute la nation. Le jeune blessé de San Juan, un juif du nom de Feltman, qui n'a pas quitté le lit depuis sept semaines, a supplié les médecins de le faire transporter dehors et il a gagné sa cause. Je ne saurais vous dépeindre sa joie. Un des convalescents a grimpé dans un de nos mûriers pour y arborer un drapeau. Ce sont de vrais enfants. A 3 hres p. m., je les ai traités à la crème à la glace et aux gâteaux. Nouvelle jouissance ! Ils nous ont exprimé leur reconnaissance de mille manières ; mais tout cela de loin, car les restrictions de la quarantaine pèsent sur nous. Quand nous passons vis-à-vis les salles des malades, c'est à qui s'allongera le plus le cou pour nous saluer. ”

4 juillet — *Sr M. de la Visitation.* — “ Vos filles de Key West ne sont plus institutrices, elles ne sont plus hospitalières, elles sont recluses. Comme vous le savez, nous sommes confinées dans notre petite communauté, par obéissance aux ordres des médecins. Aucun autre cas de fièvre jaune ne s'est manifesté. Pour vous rassurer, bien-aimée mère, je vous dirai même que plusieurs médecins de la ville prétendent que le jeune Lavallée n'est pas mort de cette terrible fièvre, mais bien des suites de l'opération qu'il a subie. Je crois que le major est assez de cette opinion, car il s'attend à recevoir des

blessés ces jours-ci. On annonce que mille Américains viennent de tomber sur le champ de bataille à peu de distance de Santiago.

Aujourd'hui, 4 juillet, le drapeau américain flotte sur tous les édifices de la ville. Le général Shafter se flatte de pouvoir l'arborer avant ce soir sur le fort de Santiago. Il compte sur une victoire certaine avant vingt-quatre heures."

7 juillet — *Sr M. Florentine*. — "Hier a été pour nous un jour d'événements. Vers les 6 hrs p m., le major reçut une dépêche lui annonçant, pour le soir même, l'arrivée de trois cent vingt blessés. Notre bon major fut donc forcé de lever la quarantaine et d'inviter les sœurs à reprendre leur poste. En un clin d'œil, notre petite communauté était à l'œuvre. Deux heures plus tard, tous les lits étaient prêts. Cent vingt ont été dressés sous d'immenses tentes élevées dans notre enclos.

Vers les 9 hrs, arrivait la première ambulance, suivie de tramways chargés de blessés. Parmi les premiers venus, étaient une vingtaine d'officiers les uns boitant, les autres portant des bandages aux bras, à la tête, etc. Puis les soldats, sales, épuisés, souffrants, nous arrivèrent par bataillons. Ceux qui ne pouvaient marcher étaient portés sur des litières par d'autres compagnons d'armes moins affligés qu'eux. Pas un mot ne se disait. Le major et les médecins les reçurent avec une cordialité touchante. Tous nos employés se dévouèrent aussi pour eux avec une charité admirable. Je n'oublierai jamais cette scène impressionnante."

8 juillet — *Sr Jean l'Évangéliste*. — "Nous avons actuellement sous nos soins un bon nombre de blessés arrivés de Santiago lundi dernier, le 6. Ces pauvres hommes étaient épuisés. Quand nous leur avons distribué les *pajamas*, vêtements de nuit et d'infirmerie, nous les entendions se dire: "Maintenant que nous sommes avec les sœurs, nous ne manquerons de rien."

Nos sœurs M. Simon, M. Hormisdas, Ambroise de Sienne et John Anthony sont en grande liesse, ce matin, et tout le ciel doit partager leur joie causée par le retour d'une âme à Dieu. Elles ont certes plus raison de se réjouir d'une telle conquête que nos généraux de leurs plus éclatantes victoires.

Au moment où j'écris, le major demande que nous nous préparions à recevoir encore cent blessés ce soir. " Je me repose sur vous en toute confiance, dit-il, car je sais que vous êtes mes *soldats* les mieux disciplinés. Au premier mot d'ordre, vous êtes sur pied rivalisant de dévouement. "

Ici, nous avons un blessé dangereusement malade, non pas de ses blessures, mais d'une maladie de cœur. A l'école Saint-Joseph, nos sœurs ont cinq cas de fièvre typhoïde. Cette maladie fait des ravages abominables dans l'armée. Hier soir, le vaisseau " Olivette " entrainait au port ayant à bord cent vingt soldats malades de cette fièvre. Les autorités civils s'étant opposées à recevoir ces pauvres malheureux, on donna ordre au capitaine de poursuivre sa route jusqu'à Tampa. "

13 juillet — *Sr Thomas de Jésus*. — " Nous avons présentement, tant sur le terrain qu'au couvent et aux écoles, deux cent soixante-quinze patients, dont vingt-huit sont atteints de la rougeole, quelques-uns de la malaria ; les autres sont des blessés. Ces derniers sont désireux de retourner à leur régiment respectif. Si vous voyiez ces pauvres soldats ! .. Les uns ont un bras fracturé, d'autres une jambe ; quelques-uns ont eu le cou traversé de part en part par des balles ; un a été frappé à la cuisse droite et la balle est sortie par la cuisse gauche, après avoir traversé le péritoine ; un autre a eu le bas du crâne perforé. Ce dernier souffrait beaucoup, lors de son arrivée ici : il était presque aveugle et paraissait idiot. Il est mieux maintenant. "

Samedi dernier, nous nous attendions à recevoir trois cents nouveaux blessés ; mais le capitaine du vais-

seau-ambulance " Cherokee " dut prendre la route de Tampa.

Une jeune dame du nom de Babcock, de New-York, est ici depuis samedi. Ses services ayant été acceptés par le major Hall, elle aide nos sœurs à l'école Saint-Joseph. Le mari de cette dame est sergent du 71^e régiment, lequel est actuellement à Santiago. Les heureux époux récemment mariés, étaient en voyage de noces en Italie, lorsque la guerre fut déclarée. Dès qu'il eut appris la nouvelle, M. Babcock s'empressa de revenir à New-York, pour se mettre à la tête de son régiment. Vous vous imaginez les anxiétés de sa chère épouse. . . Pour obtenir de Dieu la conservation de son mari, elle a promis de secourir tous les blessés du 71^e qu'elle pourrait rencontrer. En ayant trouvé sept ici, elle a sollicité et obtenu du major la permission de les renvoyer dans leurs familles. Elle leur a aussi fourni les habits et l'argent nécessaire pour le voyage. Elle aurait bien voulu suivre son mari à Cuba, mais on est parvenu à la dissuader, en lui représentant qu'elle ne pourrait l'aider et qu'elle s'exposerait inutilement à prendre la fièvre jaune.

Les nouvelles de ce matin sont que la ville de Santiago a capitulé hier. On croit que la Havane en fera autant sous peu. L'emprisonnement de Cervera avec treize cents de ses hommes et l'anéantissement complet de sa flotte font croire que la cause de la pauvre Espagne est irrémédiablement perdue.

Nous n'avons pas eu d'autre cas de fièvre jaune depuis la mort du jeune Lavallée. C'est moi-même qui ai fermé les yeux de ce pauvre homme.

Aimeriez-vous, bonne mère, à connaître mes occupations personnelles ? J'accompagne les médecins dans les visites qu'ils font aux malades de mon département, lequel comprend tout le premier étage de la maison. Je tiens les registres des médecins ainsi que les chartes cliniques des patients et je consacre à la correspondance de ces derniers les moments de loisirs qui me

restent. Le dimanche, je conduis à l'église ceux qui veulent entendre la sainte messe ; chaque fois que nous avons le salut du S. Sacrement, je les aide aussi à se rendre à la chapelle. J'espère que tous les catholiques se confesseront et communieront avant de nous quitter. Un certain nombre l'on déjà fait ; mais il en est d'autres qui n'ont pu s'y résoudre encore et qui n'ont pas pratiqué de religion depuis plusieurs années. Je les recommande à vos bonnes prières, bien-aimée mère, ainsi qu'à celles de nos chères sœurs. ”

15 juillet — *Sr M. Florentine*. — “ Malgré nos petits embarras que nous dissimulons le mieux possible, tout notre monde est content. Notre bon major me demande souvent si tout va bien. Encore l'autre jour, je lui dis : Si vous êtes satisfait, major, nous le sommes. — “ Oui, certes, je suis satisfait, ” m'a-t-il répondu. Il semble apprécier de plus en plus nos services. Les autres médecins et les patients font de même.

Laissez-moi vous dire, bonne mère, que je suis on ne peut plus édifiée du dévouement et du bon esprit de mes sœurs : rien ne leur paraît difficile, fatigant ou onéreux. Nos gens sont toujours étonnés de les voir si calmes et si gaies. Hier, comme je passais dans la salle des officiers, un bon capitaine nommé Radman me dit en parlant de Sr M. de la Visitation, de Sr Antoine de Jésus et de Sr M. Dolorès : “ Si ces sœurs étaient mes propres filles, elles ne pourraient faire davantage pour moi ”, et il ajoutait : “ Ce sont des anges ”.

J'ai rencontré ici deux officiers qui étaient au Manitoba, lors de la rébellion des Sauvages ; ils connaissent parfaitement Lépine et Riel. Il faut dire que nous avons des hommes de toutes les parties du monde. Un certain nombre d'entre eux les ont toutes parcourues et nous parlent successivement de l'Afrique, de Constantinople, de la Chine, du Japon, de Jérusalem, etc. Je conclus que, après tout, le monde n'est pas si grand.

La mère du jeune Lavallée vient de m'écrire une bien.

touchante lettre. Que son pauvre cœur est donc brisé ! Et combien d'autres mères agonisent en ce moment ! Après avoir sacrifié tant de vies et s'être exposés à tant de maux, il pourrait se faire que les Américains verraient leurs services bien mal appréciés des Cubains. Si ces derniers n'obtiennent pas l'indépendance de leur pays, ils se révolteront certainement.

Nos élèves se lamentent ; elles ne peuvent, disent-elles, supporter la vue de leur beau couvent ainsi converti en hôpital. Tout de même, elles s'associent à notre œuvre. Elèves anciennes et actuelles ont organisé des clubs de charité. Chaque jour, elles visitent les hôpitaux, distribuant aux malades, du linge, des cigares, des rafraîchissements, etc. Nos hommes trouvent cela charmant. ”

24 juillet — *Sr M. Florentine.* — “ Chaque jour, quelques départs et quelques arrivées de patients, voilà, avec un décès en plus, le résumé de la semaine. Le défunt est un jeune matelot du “ San Francisco ”, Il n'a passé que quelques jours à notre hôpital. Il est arrivé ici souffrant de furoncles. Le dernier, placé au haut de l'épine dorsale, lui fut fatal. Le pauvre homme était peut-être celui de nos patients qui avait le mal le plus douloureux, mais comme il n'avait pas reçu de balle ni d'obus, il n'attirait guère l'attention des médecins, non plus que leur sympathie : qu'est-ce que c'est qu'un furoncle pour des braves, en temps de guerre ? Il endura ses douleurs avec la plus admirable patience. La veille de sa mort, je le vis encore assis dehors au milieu d'un groupe de camarades. Le lendemain matin, son mal avait atteint le cerveau : le malade ne parlait plus. *Sr M. Bérénice* allait lui offrir un verre de lait comme à l'ordinaire, lorsque la garde-malade professionnelle lui dit : “ Ne dérangez pas Monroe, il se meurt ”. *Ma sœur* de répondre : “ Mais s'il se meurt, il lui faut le prêtre ”. . . *Le P. Faget, S. J.*, se rendit aussitôt auprès du moribond qui donna quelques signes de connaissance, mais il ne put se confesser. Un jeune protestant nous

dit alors : Je suis sûr qu'il reconnaîtrait le P. Parks, il l'aimait tant ! " Le P. Parks est le premier chapelain de la marine. Il est pour l'équipage du " San Francisco " ce qu'à été le P. Chadwick pour le " Maine " et ce qu'il est encore pour le " Cincinnati " : le père et l'ami de tout le monde. Nous avons eu l'honneur de recevoir deux fois la visite de ce digne prêtre. Il nous a consolés au sujet du jeune homme qui vient de mourir en nous disant que ce matelot s'était confessé peu de temps avant son arrivée à l'hôpital.

Le Dr Armstrong, un des premiers médecins qui soient venus ici nous quittera cette après-midi pour se rendre à Porto Rico. En me faisant ses adieux, il me dit. " Mon séjour au milieu de vous m'a été très agréable. Je n'oublierai jamais le courage et le dévouement de vos sœurs ; elles ont constamment été l'objet de mon admiration. Oui, je puis vous assurer que la communauté des sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie vivra dans ma mémoire. " Je le remerciai du beau tribut qu'il rendait à notre congrégation et je lui promis de le transmettre intact à nos bien-aimées mères qui sont, après Dieu, les promoteurs du bien accompli par notre famille religieuse.

Je puis enfin vous dire que nos sœurs Ambroise de Sienna et Antoine de Jésus pourront prononcer leurs vœux perpétuels le 6 d'août. Vu le grand nombre des malades que nous avons et les soins qu'ils exigent le matin, j'ai cru bien faire en fixant la cérémonie dans l'après-midi. Les chères élues entreront en retraite mercredi prochain, le 3 août. Quelques-uns des patients se lamentent déjà et se demandent comment ils pourront se passer de nos deux gardes-malades pendant trois jours. "

4 août — *Sr M. Florentine.* — " Le major Hall, qui a organisé notre hôpital et en a eu la direction depuis le mois d'avril, a été rappelé à Washington. Son départ est une perte immense pour nous. Bien qu'il soit protestant, il nous était entièrement dévoué et nous l'abor-

dions aussi facilement qu'on aborde un bon vieux père. Après lui avoir exprimé nos regrets, je lui dis combien nous avons apprécié la bienveillance avec laquelle il avait toujours encouragé la bonne volonté de ses gardes-malades novices. "C'est pour moi une satisfaction de vous entendre parler ainsi, me dit-il. Tout va si bien que c'est avec peine vraiment que je quitte cet hôpital. Nous n'aurions pu rien faire sans les sœurs. J'en suis convaincu et je ne manquerai pas de le dire à Washington". Le médecin qui succède au Dr Hall est notre premier chirurgien ; il n'est arrivé ici que lorsque tout a été organisé."

15 août — *Sr M. Florentine*. — "Le grand bienfait si ardemment désiré nous est enfin accordé : les deux nations sont décidées de mettre bas les armes. L'heureuse nouvelle a été proclamée hier midi, nous assure la presse. Cependant nous n'oserions y ajouter foi, si le major en charge ne m'avait annoncé que le blocus des environs de Cuba est levé. De fait, plusieurs vaisseaux arrivaient à notre port hier soir, et, ce matin, neuf autres y rentraient majestueusement. Nous les voyons très bien de nos *piazas* et nous les saluons avec une joie indéfinissable. Inutile de vous dire que nous faisons monter vers le ciel de fervents *Deo gratias*. Nous savons que nos bien aimées mères et sœurs, qui nous ont constamment assistées de leurs prières pendant les mauvais jours que nous venons de traverser, ne manqueront pas maintenant de nous aider à remplir notre devoir de reconnaissance envers Dieu.

Mais pour tout cela, il ne faut pas croire que notre hôpital ait cessé d'exister... Nous avons encore cent quarante malades, dont plusieurs sont atteints de la fièvre typhoïde.

Vendredi dernier, un jeune homme de vingt-huit ans a fait sa première communion dans notre chapelle. Le même jour, nous avons le bonheur d'en voir deux autres nous demander le pain de l'instruction religieuse.

Voilà des consolations qui font oublier peines et fatigues. ”

20 août — *Sr M. Florentine*. — ” Nous avons encore sous nos soins une centaine de malades ; mais le vaisseau qui doit les transporter à New York est attendu ce soir ou demain. Lundi le plus tard, tout notre monde partira, à l'exception de quatre ou cinq patients qui sont encore trop faibles pour faire le voyage. Ils seront placés à l'école Saint-Joseph et un médecin restera avec eux ainsi qu'une ou deux gardes-malades.

J'ai assuré le major que nous garderions un bon souvenir de nos relations avec les patients, lesquelles MM. les officiers avaient su nous rendre si faciles et si agréables. Il me répondit : “ Je pense que tous nos hommes apprécient hautement les soins intelligents et dévoués des religieuses. Pour ma part, je considère maintenant les communautés de votre religion comme la chose la plus grande et la plus belle du monde ”. Ce témoignage est d'autant moins suspect qu'il est rendu par un homme peu facile à satisfaire et qui n'est pas prodigue de compliments.

Si l'hôpital se ferme à présent, nous le devons uniquement au bon Dieu qui a permis que tout notre monde du Nord fût épouvanté par de nouvelles rumeurs de fièvre jaune. Cette fois, les cas douteux ne sont pas ici mais à la ville. Tout de même, par précaution, les médecins effrayés ne permettent à personne d'entrer à l'hôpital ou d'en sortir. Une garde est placée à chaque barrière. Un de nos médecins les plus influents a déclaré cependant qu'il n'y avait pas de fièvre jaune sur l'île. Cette frayeur, fondée ou non, cause un grand dommage à notre ville.

Avant-hier soir, de notre *piazza* de la communauté, nous avons vu la *Mosquito Fleet*, composée de neuf vaisseaux, s'en aller à toute vapeur, le “ Lancaster ” en tête. Rien de plus charmant que de voir, au soleil couchant, ces gros navires de guerre glisser sur des eaux pacifiques et lumineuses. Leur allure joyeuse et fière

proclame qu'ils s'en retournent au pays tout rayonnants de gloire."

4 septembre — *Sr M. Florentine.* — " Le Dr Eve, resté à Key West pour surveiller les intérêts du gouvernement, pensionne encore ici. Il nous est tout dévoué et il suit nos sœurs malades avec un grand intérêt. Ce bon monsieur tient à ce que nos maisons nous soient remises dans un ordre parfait " Il y va de l'honneur du gouvernement, dit-il, que les choses soient faites ainsi ". Il a écrit à Washington à ce sujet. " Je tiendrais à voir à cela moi-même, m'a-t-il dit encore. Ayant été sur les lieux je suis plus en état qu'aucun autre de vous faire rendre justice ".

18 septembre — *Sr M. Florentine.* — " Au sujet de la guerre, laissez-moi vous dire que j'ai toujours trouvé extrêmement regrettable que les Américains aient épousé la cause des Cubains. Je suis convaincu que si le congrès avait su au mois de février ce qu'il sait aujourd'hui, il n'aurait jamais pris la responsabilité de cette guerre injuste et cruelle. Mais je crois qu'il faut s'en prendre moins aux autorités qu'à la presse qui ne cessait de soulever le peuple. La trop grande liberté de la presse et la soif insatiable de l'or, voilà à mon avis les deux principales causes de cette malheureuse guerre. Qui dira toutes les souffrances, tous les deuils qu'elles occasionnés ? . . . Je tiens en main une pile de lettres qui m'ont été adressées par les membres de familles éplorées : c'est une épouse inquiète du sort de son époux ; une mère à la recherche d'un, de deux, de trois fils, etc. Il faut lire ces pages pour avoir une idée de la désolation des foyers.

Au commencement de mai, une demoiselle McFarland m'écrivait de New York, au nom de sa mère : " J'apprends que votre maison est ouverte à ceux de nos vaillants soldats qui pourraient être blessés ou qui pourraient tomber malades sur le champ de bataille. Si mon fils chéri venait à être envoyé à votre hôpital,

voudrez-vous avoir la charité de remplacer auprès de lui la plus affligée et la plus affectionnée des mères ? Si les médecins décidaient qu'il dût avoir quelque membre amputé, voudrez-vous voir auparavant à ce qu'il soit soigneusement examiné par d'habiles chirurgiens et prendre tous les moyens possibles pour lui épargner l'opération ?... " Je l'assurai de nos soins les plus attentifs. Quelques semaines plus tard, cette même jeune fille m'arriva. Elle visita notre hôpital, les manufactures et les autres endroits où il y avait des blessés, pour s'assurer si son cher frère ne serait pas au milieu d'eux. Après la prise de Santiago, comme le soldat en question n'était pas du nombre des malades que nous reçûmes, elle résolut d'aller à Santiago même pour essayer de le rencontrer. Je lui représentai que c'était une entreprise téméraire pour ne pas dire impossible à exécuter, vu qu'elle serait la seule femme à bord du vaisseau sur lequel elle s'embarquerait, qu'une fois rendue à Santiago d'ailleurs, elle courait grand risque de ne pas voir son frère, qui était probablement sur le champ de bataille. Enfin je lui dis qu'elle s'exposerait à contracter la fièvre jaune et que, cela advenant sa pauvre mère aurait peut-être à déplorer la perte de deux enfants. Tous mes raisonnements demeurèrent sans résultat. " Il n'y a aucun danger pour moi, me répondit-elle, j'ai une excellente santé. D'ailleurs rien ne me surprendra ; car je suis habituée à toutes sortes de privations, j'ai même couché sur la dure pendant quelques semaines, afin de pouvoir au besoin supporter la vie du camp. " Elle se rendit donc à Santiago. Ce quelle y fit ? Si elle rencontra son frère ? Je ne saurais le dire. Ce que j'ai appris, c'est qu'en retournant dans sa famille, après la cessation des hostilités, elle prit la fièvre sur le vaisseau et qu'elle en mourut peu de temps après son arrivée chez sa mère. Elle a été enterrée, me dit-on, parmi les héros de la guerre, dont elle est considérée comme la première victime féminine. Voilà la fin de la romance. Que d'autres, peut-être moins dramatiques,

mais non moins tristes quand au fond, ne pourrions-nous pas citer ?

26 septembre — *Sr M. de la Visitation*. — “ Un mois s'est écoulé depuis le départ des patients, cependant aucun ordre n'est encore arrivé de Washington concernant les améliorations sanitaires de nos maisons. Nous sommes ennuyées du délai du gouvernement. Le Dr Eve est aussi bien contrarié, car il sait l'ardent désir que nous avons d'ouvrir nos classes. Il croit néanmoins que ce que nous avons de mieux à faire, c'est de prendre patience.

Permettez-moi maintenant de vous présenter les membres de la faculté médicale dont nous vous envoyons la photographie : Major W. R. Hall, Major W. C. Borden, qui a, comme son prédécesseur, vivement apprécié l'œuvre de la communauté ; Dr B. C. Baker, Dr H. P. Jackson, Dr R. C. Eve, chirurgien en charge depuis le 22 août ; Dr Claytor, Dr A. H. Man, Dr F. M. C. Usher, Dr G. Plummer.

Tous ont agi à notre égard avec beaucoup de réserve et de déférence. Ils nous ont aussi avoué que leurs relations avec les sœurs avaient anéanti un grand nombre de leurs préjugés contre la religion catholique.

Vous trouverez sous ce pli, bien aimée mère, un article du *Catholic Columbian*, qui a paru le 13 août. On y publie un nouveau témoignage du major W. R. Hall, en faveur des religieuses hospitalières. ”

Extrait du journal *Catholic Columbian*

Columbus, O., 13 août 1898.

(Traduction.)

“ Le major W. R. Hall qui succède au colonel Gardner comme président de l'hôpital de Fort Thomas est arrivé samedi dernier et, déjà, il est entré en fonctions. On dit que, dès le commencement de son administra-

tion, plusieurs changements se feront dans les soins à donner aux malades et dans les mesures à prendre comme préservatifs de la contagion. Jusqu'à présent, on s'est servi, à Fort Thomas, d'infirmiers faisant partie du personnel de l'hôpital. On sait que le major Hall a télégraphié à Washington, demandant qu'un certain nombre de sœurs de charité, dont les services ont été offerts au gouvernement, fussent envoyées à Fort Thomas. Lundi soir, il reçut une réponse du Dr McGee, de Washington, annonçant que trente ou quarante sœurs arriveraient vendredi le plus tard. En conformité avec ce plan, le major donna ordre de transporter immédiatement les patients du quartier-général aux salles de l'hôpital et de préparer la bâtisse convenablement pour les nouvelles gardes-malades.

Il y a vingt-sept ans que le major Hall est dans l'armée. Au commencement de la guerre, il fut envoyé à Key West pour y prendre la direction de l'hôpital et il y demeura jusqu'à ce qu'il fût transféré à Fort Thomas. Pendant son séjour à Key West, il constata le dévouement des sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie qui, on se le rappelle, offrirent au gouvernement de transformer leur couvent en hôpital et congédièrent les élèves de leurs écoles florissantes pour faire place aux soldats blessés. Ce que le major vit à Key West était plus que suffisant pour le convaincre que les femmes font les meilleurs gardes-malades, et il ne peut louer assez hautement les sœurs et les gardes-malades séculières avec qui il eut quelque rapport.

En demandant des sœurs, le major Hall ne fait qu'exprimer l'opinion générale des médecins de la guerre civile que pour le dévouement, l'héroïsme et la fidélité inébranlable au devoir, elles sont précisément *the right persons in the right place*. Elles ont sacrifié leur vie pour cette œuvre ; par conséquent elles sont les mieux qualifiées pour la remplir ”.

Cette circulaire était déjà sous presse, lorsque je reçus de Sr M. Florentine une lettre datée du 1er octobre, m'apprenant les mesures prises par le gouvernement pour la réorganisation du couvent et des écoles de Key West. Ma sœur m'écrivait alors : " Je puis enfin vous donner quelques nouvelles de nos affaires avec le gouvernement. Le département médical achève d'emballer les effets de l'armée et lundi, le 3, commencera, j'espère, la fumigation de nos salles.

Le quartier-maître a reçu l'ordre de faire peindre nos maisons et de les mettre, ainsi que le terrain, en parfaite condition.

Les sœurs se rétablissent lentement. Le R. P. Friend notre bon curé, les parents et leurs enfants sont si désireux de nous revoir à nos œuvres, que je voudrais bien pouvoir ouvrir nos classes, au moins celles du couvent, vers la mi-octobre. Alors, la chaleur sera moins intense, de sorte que j'ai tout lieu de croire que les sœurs pourront, sans préjudice pour leur santé, se remettre à l'enseignement "

Je m'unis à vous toutes, mes bien chères sœurs, pour féliciter nos vaillantes gardes-malades de Key West du noble dévouement dont elles ont fait preuve dans l'exercice d'œuvres si étrangères à notre vocation. Pour remercier Dieu de leur succès et lui en rendre tout l'honneur, je vous engage à réciter chaque jour, pendant un mois, le *Magnificat*, ce pieux cantique qui jaillit du cœur reconnaissant de l'auguste Mère de Dieu au souvenir des grâces incomparables dont elle avait été favorisée. Celles d'entre vous qui ont l'avantage de réciter le saint office pourront offrir à cette intention le *Magnificat* qu'elles disent à vêpres.

Malgré l'ardent désir qu'ont nos sœurs de Key West d'ouvrir leurs classes, je ne crois pas, vu leur épuisement, devoir leur permettre avant le 8 décembre. J'espère donc qu'elles pourront prolonger leurs vacances jusque-là. Je suis sûre d'ailleurs qu'elles n'auront pas plus de temps qu'il ne leur en faut pour remettre tout à

l'ordre dans leurs maisons, pour faire leur retraite annuelle et se reposer ensuite, en poursuivant paisiblement les études que la guerre les a forcées d'interrompre.

Un dernier mot sur les relations de la communauté avec les officiers et les soldats de l'armée américaine. Cette fois, il s'agit non des soins donnés aux blessés par nos hospitalières de Key West, mais des aumônes spirituelles et corporelles prodiguées aux militaires par nos sœurs de Tampa. Vous savez que le port de Tampa et la ville même furent des lieux de réserve pour la marine et pour l'armée.

Sr M. Théophile écrivait les lignes suivantes dans les premiers jours de mai : " Les volontaires campés en cette ville font pitié. Ils sont accablés par la chaleur et ils se meurent de faim, nous en nourrissons chaque jour un certain nombre. Vous voudrez bien employer le montant que je mets sous ce pli à payer les honoraires de neuf messes aux intentions de quelques-uns d'entre eux. Priez, priez, priez pour que la paix soit bientôt faite entre les deux nations. "

Sr M. Mathilde directrice de l'école de Port Tampa City, écrivait vers le même temps : " Je vous assure qu'il n'est pas agréable de voyager comme nous le faisons tous les jours, Sr M. Anita et moi : il y a tant de soldats dans les rues et les convois de chemin de fer ! Néanmoins, nous n'avons pas à nous plaindre de leur conduite, car ils sont très respectueux à notre égard.

A Port Tampa City, sont campées plusieurs compagnies militaires. Les soldats de l'infanterie ont leur uniforme gris galonné de blanc ; ceux de la cavalerie, de jaune ; ceux de l'artillerie, de rouge. De plus, il y a les membres de la société *Red Cross*, qui sont galonnés de vert et qui portent au bras droit une bande blanche sur laquelle ressort une croix rouge.

Les soldats catholiques, qui sont très nombreux, se montrent bien édifiants. Leur conduite fait contraste avec celle des indifférents du Sud. Ils assistent à la

messe, s'approchent de la sainte table, font le chemin de la croix.

Les RR. PP. jésuites ne déploient pas en vain leur zèle auprès de ces braves soldats ; ils en ont déjà converti plusieurs.

Des ministres protestants ont aussi établi leurs tentes dans les camps. Nous demandons à Dieu de stériliser leur action.

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite du lieutenant J. P. O'Neil, frère de Sr Corinne de Jésus, de Portland. C'est un excellent catholique ”.

Quelques jours plus tard, ma sœur m'adressait une autre lettre, dont j'extrais ce qui suit : “ Nous faisons venir de New York, par grosses : scapulaires, chapelets médailles, statuette, etc., et nous distribuons ces objets aux soldats. Les protestants mêmes nous en demandent et ils les considèrent comme des talismans.

Quoique vingt-cinq mille soldats soient partis d'ici la semaine dernière, pour se rendre sur le champ de bataille, il en demeure encore plus dans cette ville qu'en aucune autre du pays ; et, chaque jour, il en arrive des centaines. Toutes les lignes de chemin de fer passant par Tampa sont au service du gouvernement.

Il y a quelques jours, le R. P. Moore, s. j., vint à notre école de Port Tampa City et fit avertir de sa présence les volontaires campés aux alentours. Nous leur avons servi du pain, du beurre, du café, de la limonade, etc. Ces pauvres gens qui avaient manqué d'eau et de nourriture en venant de Chickamanga, étaient contents, je vous assure. Une cinquantaine se sont confessés dans notre petite chapelle. L'un d'eux qui ne s'était pas acquitté de ce devoir depuis trois ou quatre ans, me dit : “ Ma sœur, je sors de la chapelle 100 % meilleur que je n'y suis entré ”. D'autres s'écrièrent : “ Que nous sommes heureux ! ” Plusieurs me demandèrent, après s'être confessés, d'écrire à leur mère ou à leur sœur pour leur apprendre cette bonne nouvelle.

Dans une seule journée, Sr M. Anita et moi avons écrit dix-huit lettres.

Un des soldats m'ayant demandé un livre de prières, je lui donnai un " Manuel du Sacré-Cœur " et je profitai de l'occasion pour m'informer s'il avait fait sa communion pascale. Il fut tellement surpris de ma question qu'il en devint tout pâle. " Ma sœur, me répondit-il, après avoir repris contenance, je n'ai pas été à confesse depuis que j'ai été confirmé. — Eh bien ! lui dis-je, il faut y aller aujourd'hui. — Je ne puis pas, ma sœur, reprit-il, je ne suis pas préparé à cela. " Comme je m'aperçus qu'il avait le confessionnal en horreur, je le gagnai seulement à aller parler au père à la sacristie. Il entendit ensuite la messe à l'issue de laquelle il se confessa. Je ne saurais vous dépeindre son bonheur. Que la grâce est donc puissante et que le Dieu qui la donne est miséricordieux !

Nos sœurs de Tampa ont aussi une belle mission à remplir et elles s'en acquittent avec un dévouement admirable. Un des pères disait, ces jours derniers, que les sœurs font plus de bien parmi les soldats qu'un missionnaire.

Le 4 juin, il arriva de Washington un régiment dont les provisions avait été arrêtées en route, et les rations des soldats étaient épuisées depuis quelque temps. Soixante de ces hommes vinrent demander à manger au couvent. Comme vous le pensez bien, nous les avons abondamment servis.

Le 6, les officiers et les soldats du 69e, de New York, tous des catholiques, vinrent aussi demander à être réconfortés. Ils n'avaient rien pris depuis quarante-quatre heures ; ils faisaient réellement pitié !... Sr Supérieure fit dresser des tables, sous le gros chêne dans le parterre et toute la journée, sœurs et élèves servirent à manger aux pauvres soldats. Ce jour-là il en vint douze cents et le lendemain, huit cents."

15 juin — Sr M. Théophile. — " Les soldats qui de-

vaient se rendre à la Havane la semaine dernière sont encore dans la baie de Tampa. Ces pauvres hommes se sentent abandonnés. Ils sont découragés de se voir sans nourriture suffisante, sous un soleil brûlant qui contribue encore à les affaiblir. " Si jamais on nous appelle au combat, disent-ils, nous n'aurons plus la force de nous battre. "

Ici, les gens sont en grande souffrance à cause de la rareté et de l'enchérissement des denrées alimentaires. Cet état de choses provient du service irrégulier des chemins de fer et des vaisseaux marchands, lesquels sont presque exclusivement employés aux transport des troupes et des munitions de guerre. Il y a dans le port vingt-cinq mille marins et dans la ville et ses environs, soixante mille soldats. Ils viennent en foule nous demander du pain, de la viande, du café, etc. " Ah ! si nous avions su, disent-ils, ce que nous aurions à souffrir sans aucun avantage pour notre pays, nous ne nous serions jamais enrôlés. "

Sr. M. Marguerite, provinciale de New York, dont la pensée fut constamment au milieu de ses filles du Sud, pendant la triste période que nous venons de traverser, m'a communiqué d'intéressants détails sur les rapports de nos sœurs avec les soldats. Je vous en citerai quelques-uns et je terminerai par là ce journal commencé au mois d'avril et poursuivi jusqu'à présent dans le double but de vous édifier et de vous intéresser.

" Pendant la guerre, nos sœurs de Tampa n'ont pas eu à faire les mêmes sacrifices que nos sœurs de Key West ; mais elles ont eu, elles aussi, l'occasion de se dévouer généreusement. Elles ont nourri des milliers de soldats. Les pères jésuites ne pouvaient s'expliquer comment elles parvenaient à se procurer assez d'aliments pour satisfaire tant de monde. Pendant une semaine du mois de juin surtout, ce fut comme une répétition du miracle de la multiplication des pains.

Un jour, un corps de cavalerie vint à passer pendant que des soldats étaient à manger confortablement assis

auprès des tables dressées dans la cour du couvent. Comme les hommes qui la composaient avaient eux-mêmes grand'faim, ils arrêterent leurs chevaux en regardant leurs compagnons d'un œil d'envie. Mais le commandant enjoignit de ne point descendre de selle. Les sœurs et les élèves en entendant cela, s'empresrent de porter à ces pauvres cavaliers des sandwiches, du café et de l'eau froide. On le conçoit, ils apprécièrent vivement ce goûter offert avec tant de générosité.

Nos sœurs ne se contentèrent pas de secourir les soldats dans leurs nécessités corporelles. Profitant de la sympathie et de la confiance qu'ils leur accordaient en retour de leur charité, elles les consolaient par de bonnes paroles et de pieux conseils. Elles engageaient les catholiques négligents ou indifférents à s'approcher des sacrements, les as-surant que la paix de la conscience suffit à elle seule pour réconforter une âme et la faire surabonder de joie, comme dit S. Paul, même au milieu des plus grandes tribulations.

Un militaire à cheveux blancs avoua, un jour, à notre jeune Sr M. Lydie que, depuis bien des années, il n'était pas bon catholique. " Avant de partir pour Santiago, lui dit-elle, vous irez voir le père chapelain ou l'un des pères jésuites, n'est-ce pas ? — Ma sœur, reprit le soldat, que pensera-t-il de moi ? — Il ne pensera qu'à remercier Notre-Seigneur de la grâce qu'il vous aura faite, lui répondit ma sœur. Mais si vous mouriez en cet état, que pensera de vous le bon Dieu qui sera devenu votre juge ? " Le vieux soldat baissa la tête et s'en alla visiblement ému. Le lendemain matin, il assista à la sainte messe et y fit la sainte communion.

Non seulement nos sœurs accueillèrent charitablement les soldats qui se rendaient au couvent ou à leurs écoles, mais elles allaient aussi visiter les malades dans les camps. "

Dans cette guerre, comme dans tous les événements de ce monde, que l'action des hommes est basse et mesquine comparativement à l'action de Dieu ! Pendant

que les hommes se disputent corps à corps la possession d'un petit coin de terre, Dieu, pour les consoler dans leurs maux, vient à eux par l'entremise de ses ministres et il rend à un grand nombre la vie de la grâce qui leur donne droit à l'héritage du royaume éternel. Que ce Dieu soit béni d'avoir daigné permettre à nos sœurs de coopérer à l'accomplissement de ses desseins miséricordieux !

Mes chères sœurs, suivant le programme que je me suis tracé, je consacrerai une partie de la présente année scolaire à la visite officielle dans nos provinces de Manitoba, d'Orégon, et de Californie. Mère Martin de l'Ascension sera comme l'an dernier ma compagne de voyage. Nous partirons le 24 du courant pour Winnipeg. Nous nous proposons de nous rendre en Orégon à la fin de novembre, et en Californie vers la mi-février. Mon cœur jubile à la pensée de revoir nos chères missionnaires ou de rencontrer celles que je n'ai pas le plaisir de connaître personnellement. Mais, je ne me le dissimule pas ; pendant ce voyage, si agréable par certains côtés, je sentirai davantage encore le fardeau de la responsabilité qui pèse sur mes épaules. Veuillez donc demander instamment à Dieu de m'assister de son Esprit de force, de conseil et de lumière.

Je demeure bien cordialement, mes très chères sœurs,

Votre toute dévouée en Jésus et Marie,

Sr M. OLIVIER, SUPÉRIEURE GÉNÉRALE.

OBITUAIRE

A Paris. — M. l'abbé J. BRISSET, curé de Sainte-Trinité, chanoine honoraire de Montréal, décédé le 8 novembre.

DECRETS ET SOLUTIONS

DUBIA CIRCA VALIDITATEM ORDINATIONIS

I

TERETUR ordinatio presb. in qua Epus in secunda manuum impositione manus ad pectus junctas tenuit, postea vero ante pectus disjunctas.

Eminentissime Domine,

Episcopus N. N., accepta denuntiatione, seu potius consultatione super validitate ordinationis quorundam Presbyterorum; ut in re tanti momenti securius procedat, rem integram isti Sacrae Congregationi remittendam censuit, ab eaque dubii solutionem expectare.

Causa igitur est ut sequitur :

Pluribus abhincannis, antequam Episcopus Orator hujus Dioecesis regimen et administrationem nactus esset, contigit ut statuto tempore generales ordines celebrarentur; cumque, ceteris ordinibus collatis, perventum fuisset ad ordinationem Presbyterorum loco extentionis dexteræ manus super capita ordinandorum cum oratione *Oremus Fratres Charissimi, etc.*, quæ in Pontificali habentur, Pontifex involuntarie distractus, eandem orationem recitabat manibus ante pectus junctis; quod advertens unus ex adstantibus clericis, timens ne hoc officeret validitati ordinationis, cito occurrens reverenter disjunctis manus Pontificis, qui, manibus sic disjunctis ante pectus, præfatam orationem usque ad finem prosequutus est. Hoc supposito, dubitatur, et consequenter ab Episcopo oratore ex Sacra ista Congregatione humiliter quaeritur :

1. Utrum per extentionem manuum Episcopi ante pectus suppleri poterit in casu extensio dexteræ manus super capita ordinandorum; ac consequenter pro valida habenda sit ordinatio illorum candidatorum?

Et quatenus negative ad utrumque ;

2. Utrum et quomodo procedendum sit ut defectus ille subsanetur, dato quod sic ordinati, qui fuerunt duo, adhuc superstites sunt ?

Fer. IV, die 6 Julii 1898.

In Congregatione Generali S. R. et U. Inquisitionis habita ab EE. ac RR. DD. Cardinalibus in rebus fidei et morum Inquisitoribus Generalibus, propositis praefatis dubiis ac diligenter expensis, praehabitoque RR. DD. Consultorum voto, iidem EEmi et RRmi Patres rescribendum mandarunt :

Attentis expositis, Sacerdotes de quibus agitur, iterum ordinentur ex integro sub conditione et secreto, quo cumque die, facto verbo cum SSmo ut suppleat etiam de Thesaurō Ecclesiae pro missis a sacerdotibus celebratis.

Subsequenti vero Fer. VI die 8 ejusdem mensis Julii 1898, in solita audientia R. P. D. Adessori impertita, facta de his omnibus SSmo Dno Nro Leoni Div. Prov. Pp. XIII relatione, SSmus resolutionem EEmorum Patrum adprobavit et gratiam concessit.

I. Can. MANCINI, S. R. et U. inquis. Not.

II

Valida fuit ordinatio presb. in qua Epus ad secundam impositionem non habuit manus extensas super ordinandos, sed illas secreto solus extensas habuit postquam stolam ante pectus ordinandorum aptavit.

Beatissime Pater,

Episcopus N. N. in ordinatione Presbyterorum utramque manum super caput cujuslibet ordinandi posuit, quod et presbyteri assistentes fecerunt. Dum autem legeret orationem seu exortationem Oremus Fratres Charissimi etc. ex inadvertentia neque ipse neque presbyteri assistentes manus extensas super omnes ordinandos habuerunt. Sacram functionem postea

prosequutus est usque ad illa verba Accipi^t Jugum Domini etc. aptando stolam ante pectus in modum crucis. Quibus dictis, quum praeteritam omissionem impositionis manuum advertisset, submissa voce (quin a circumstantibus audiretur) repetiit exhortationem Oremus Fratres Charissimi etc., cum oratione sequenti, et ipse solus manus extensas habuit super ordinandos. Postea functionem reassumpsit ab illis verbis : Accipe Vestem Sacerdotalem, etc. Igitur Episcopus orator, ad pedes S. V. provolutus, humiliter petit utrum valida fuerit haec ordinatio.

Fer. IV, die 6 Julii 1898.

In Congregatione Generali S. R. et U. Inquisitionis habita ab EEmis ac RRmis DD. Cardinalibus in rebus fidei et morum Inquisitoribus Generalibus, proposito ac diligenter expenso suprascripto dubio, praehabitoque RR. DD. Consultorum voto, iidem EE. ac RR. Patres respondendum manderunt :

Ordinationem in casu validam fuisse.

Subsequenti vero Feria VI, die 8 ejusdem Mensis Julii 1898, in solita audientia R. P. D. Adessori impertita, facta de his omnibus SSmo Dno Nro Leoni Div. Prov. Pp. XIII relatione, SSmus resolutionem EEmorum PP. adprobavit.

I. Can. MANCINI, *S. R. et U. Inquis. Not.*

**DOUTES TOUCHANT LES CEREMONIES DE LA MESSE
EN PRESENCE DU METROPOLITAIN**

Emus et Rmus Dominus Card. Herbertus Vaughan Archiepiscopus Westmonasteriensis sequentia dubia Sacrae Rituum Congregationi pro opportuna solutione humiliter exposuimus nimirum :

I. Utrum Metropolitano, sive Cardinalitia dignitate insignito sive non, conveniat assistere cum mitra et pluviali Missae solemnem in Ecclesia alicujus Suffraganei sive ab Ordi-

nario, sive ab alio, ipso præsentè, celebrandæ. Et in casu affirmativo, utrum habeat usum baculi et presbyteri assistentis, et ea alia omnia, quæ conveniunt Ordinario, mitra et pluviali parato, Missæ solemnè in propria Diocesi assistenti ?

II. Utrum Metropolitanus, sive Cardinalis sive non, Diocesi Suffraganei cum cappa assistens Missæ solemnè ab Ordinario vel ab alio, ipso præsentè, celebratæ, adhibere valeat præter assistentes etiam presbyterum assistentem ?

III. Utrum in dictis circumstantiis Metropolitanus habere possit usum libri et scotulæ ad legendum Introitum, etc. ?

IV. Præsentæ Metropolitanus sive Cardinali sive non, cappa induto simul cum Ordinario loci Missæ solemnè a Canonico vel Sacerdote simplici celebratæ, cuinam spectare debeant benedictiones thuris, ministrorum, etc. ?

V. Utrum Episcopis sive Suffraganeis sive non, Missæ solemnè in aliqua Cathedrali vel alia Ecclesia in provincia, præsentè Metropolitanus, assistentibus, conveniat usus mozzettæ supra rochetum mantelleta coopertum ?

Et Sacra eadem Congregatio ad relationem subscripti Secretarii, exquisito voto Commissionis liturgicæ omnibusque accurate perpendens, rescribendum censuit :

Ad I. Affirmative ad primam partem, et ad alteram partem observetur Cæremoniale Episcoporum et quoad usum baculi pastoralis præsertim in Lib. I. cap. 17 num. 5, quoad ; presbyterum assistentem detur Decretum S. Congregationis Cæremonialis d. d. 16 Dec. 1837 (1).

Ad II. Provisum in primo.

Ad III. Affirmative.

Ad IV. Ad Metropolitanum.

(1) Decretum sic sonat : " . . . Missam cum celebrante, quisque is sit, non incipit (Cardinalis). Sedem Episcopalem occupat, ubi, si non celebret Episcopus (loci Ordinarius), Canonico vel Canonico assistentes potest habere ; celebrante tamen Episcopo non potest. Neutro autem in casu Presbyterum assistentem propri dictum habere valet. . . "

Ad. V. Dentur Decreta in Rheginen. 17 Martii 1663, ad 2 ; Mediolanen. 16 Martii 1833, ad 1 et 2 ; Libernen. 23 Septembris 1848, ad 2. (2)

Atque ita rescipsit, die Septembris 1898.

C. Card. MAZZELLA, Ep., Prænestinus, *S. R. C. Præfectus*.
L.-S. D. PANICI, *Secretarius*.

DES INDULGENCES

D'après la règle générale la confession hebdomadaire est nécessaire pour gagner les indulgences qui requièrent la réception des sacrements. Cependant le Saint-Siège accorde, avec certaines restrictions, le pouvoir de gagner ces mêmes indulgences avec la confession bi-mensuelle :

EXTRAIT D'UNE CIRCULAIRE DE MGR L'ÉVÊQUE DE SAINT-HYACINTHE. — Le 31 mai dernier le souverain pontife a daigné accorder, pour 7 ans, aux membres du clergé séculier et régulier et des communautés religieuses de Frères et de Sœurs de ce diocèse, la faculté de gagner, en se confessant deux fois le mois, s'il ne leur est pas commode de le faire plus souvent, faute de confesseurs, toutes et chacune des indulgences qui pourraient d'ailleurs requérir la confession actuelle. « Ut singuli ex utroque clero saeculari ac regulari necnon alii religiosi Fratres et religiosae Sorores Dioecesis S. Hyacinthi, deficiente copia Confessariorum, sacramentalem confessionem paragendo bis in mense, si commode frequentius nequeant, consequi valeant omnes et singulas indulgentias etiam sine actuali confessione quae, ad ipsas lucrandas ceteroquin necessaria esset, dummodo nullius lethalis culpae conscii sibi fuerunt ; firmo tamen in reliquis Decreto S. C. I... circa indulgentias jubilaei tam ordinarii quam extraordinarii, aliasque ad instar jubilaei concessas. »

(2) Decretum in Rheginen. (1256—2210) statuit : “ 2. An Metropolitanus possit prohibere Episcopum, ipso praesente, ad usu mozzettæ ? ” Resp. “ Liciteferi posse a Metropolitanano. “ Alterum in Mediolanen. (2706—4709) decrevit, Resp. “ Ad 1 et 2 Ratione Episcopatus posse et debere uti habitu ordinario, quo utuntur Episcopi in Romana Curia, id est rochetto supra subtaneam et mantelletta violacei coloris. . . ” Tertium denique in Liburnen. (2976—5140) habet : “ 2. An uti possit (Episcopus) Mozzetta, vel potius supra rockettum mantellettam tantum gestare debeat ? ” Resp. “ Negative ad primam partem ; affirmative ad secundam. ”

LE MONDE RELIGIEUX

Ottawa. — Depuis assez longtemps Ottawa possédait deux hôpitaux : l'un catholique, l'autre protestant, monuments dignes de la capitale tant par leur imposante structure que par leur bonne administration, et sous ce rapport les catholiques n'ont rien à envier à leurs concitoyens de croyance différente. L'aile monumentale qu'on vient d'ajouter à leur établissement en fait l'une des constructions les plus grandioses de la ville. Elle a été bénite le 24 octobre dernier, et cette cérémonie a donné lieu à une fête splendide rehaussée par la présence de son excellence le Gouverneur-Général, accompagné de Lady Aberdeen, de plusieurs ministres et des notabilités de la capitale. Mgr l'archevêque a bien voulu lui-même bénir ce nouveau temple de la charité chrétienne ; et à cette occasion Mr le chanoine Deguire, aumônier de l'Institution a prononcé une allocution remplie de délicatesse et de piété. Nous en détachons les passages suivants :

« Rien n'honore plus une ville que le soin qu'elle prend des pauvres, des délaissés, des malades et, en général, de ceux que la souffrance a visités.

« Que d'établissements de bienfaisance ont surgi au milieu de vous depuis quelque temps. Voyez ce vaste et magnifique orphelinat, qui s'élève là-bas sur la colline près de Rideau-Hall, où tant de pauvres orphelins trouvent un asile, cet hospice où, tout près d'ici, les vieillards viennent se réfugier pour terminer leurs jours en paix. Nous avons déjà deux hôpitaux, un troisième a surgi comme par enchantement pendant que les deux autres ont merveilleusement dilaté leurs pavillons.

Dans ce magnifique hôpital où nous sommes en ce moment, rien n'a été épargné pour en faire une institution de premier ordre, salles resplendissantes et bien ventilées, meubles con-

fortables dus à la générosité des dames d'Ottawa, aménagements modernes réclamés par les progrès de la médecine et de la chirurgie, chapelle ou les membres souffrants de Jésus-Christ viennent offrir leurs douleurs en échange du pardon qui remplit leur âme des plus douces consolations en leur donnant la résignation avec l'espérance des joies célestes. Ajoutons à tout cela le soin intelligent des célébrités de la médecine qui mettent leur science et leur habileté au service des malades et surtout le dévouement sans bornes des Dames Hospitalières chargées de l'administration et du soin des malades . . . »

Kingston. — Le 18 octobre, consécration de Sa Grandeur Mgr Gauthier, archevêque de cette ville. Prélat consécrateur, Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa. Prélats assistant l'élu : NN. SS. O'Connor, de Peterborough, et Gabriels, d'Ogdensburg. Prédicateur, Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax.

Autres évêques présents : NN. SS. Langevin, de Saint-Boniface, Bruchési de Montréal, Dowling, de Hamilton, O'Connor, de London, Ludden de Syracuse, Emard, de Valleyfield, LaRocque, de Sherbrooke, Decelles de Druzipara, Quigley, de Buffalo.

BIBLIOGRAPHIE

SAINTE ETIENNE, par E. Horn, lauréat de l'Académie française. Un volume in-12 de la collection « Les Saints. » Prix : 2 fr. — Paris. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90.

La collection « Les Saints » dont le succès croissant vient encore d'être attesté par des traductions en langues étrangères, s'enrichit d'un volume sur saint Etienne, premier Roi de Hongrie. Il a pour auteur M. E. Horn, dont le nom est honorablement connu en Hongrie comme en France : car s'il appartient au premier des deux pays par ses origines paternelles,

il est du second par son séjour et par ses travaux : l'Académie française a déjà couronné de lui, de délicates études sur les poètes hongrois. Son saint Etienne fait revivre avec beaucoup de couleur les premiers temps de cette monarchie où les moines bénédictins secondèrent si heureusement les nobles efforts du descendant d'Attila pour faire de ces fils de barbares un peuple chrétien, un peuple politique, un peuple brave, capable de défendre l'Occident contre les invasions mahométanes. Le cadre est dessiné avec une érudition précise et sûre : la physionomie du saint roi est rendue bien vivante avec les traits les mieux faits pour provoquer l'admiration et une véritable, une profonde sympathie.

SAINT IGNACE DE LOYOLA, par Henri Joly. 1 vol. in-12, de la collection « Les Saints ». Prix : 2 fr. — Paris. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90.

La collection dirigée par M. Henri Joly, ne pouvait tarder beaucoup à donner un Saint Ignace de Loyola ; car de l'aveu de tous, amis et ennemis, nul n'a exercé sur l'Eglise et sur la société moderne une action si étendue, si forte, si persévérante ; et nul aussi, semble-t-il, n'a ouvert un pareil champ de contradiction et de controverse. C'est le directeur même de la collection, c'est l'auteur si admiré de l'originale *Psychologie des Saints* qui a tenu à se charger de cette tâche difficile entre toutes. Des sources précieuses lui étaient ouvertes : il y a puisé avec l'amour de la vérité, mais de la vérité dite avec courage et sérénité. On a peut-être abusé de nos jours du mot de psychologie ; mais M. Henri Joly est bien connu pour être de ceux qui font honneur à la chose. Tous les critiques impartiaux tomberont certainement d'accord que le nouveau saint Ignace est une œuvre de psychologie profonde et claire, autant qu'un morceau d'histoire exact et vivant. Un pareil travail était à faire et nous croyons que le voilà fait. Jamais les *Exercices* de saint Ignace, jamais sa correspondance et ses fameuses *Constitutions* n'avaient encore été analysés avec tant de sagacité, de délicatesse et d'intérêt.

NOTIONS DE GEOGRAPHIE
ET
D'HISTOIRE LOCALES
ET
COUP D'ŒIL SUR NOTRE SYSTÈME MUNICIPAL
ET SCOLAIRE

CHAPITRE I

Topographie et Géographie historique

1. Quel est le nom de la paroisse que vous habitez ?
Saint-Clet.
2. Celui de votre pays ?
Le Canada.
3. En combien de provinces se divise le Canada ?
En sept provinces, savoir : Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Manitoba, la Colombie Anglaise et l'Île du Prince Edouard ; de plus, le Territoire du Nord-Ouest qui est très vaste.
4. A quelle province appartenez-vous ?
A la province de Québec.
5. En combien de comtés est divisée cette province ?
En soixante et deux comtés.
6. Combien de comtés forment le diocèse de Valleyfield ?

Cinq : Vaudreuil, Soulanges, Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon.

7. Nommez le comté dans lequel se trouve votre paroisse.

Soulanges.

8. Dites quelque chose du comté de Soulanges.

En 1791, le pays fut divisé en Haut et Bas-Canada, et l'année suivante, le Bas-Canada fut subdivisé en 21 comtés. Les comtés de Vaudreuil et de Soulanges ne formaient alors qu'un seul comté, sous le nom d'York, renfermant de plus les seigneuries d'Argenteuil, des Deux-Montagnes et une partie des Mille-Iles. Mais en 1829, on changea le nom d'York en celui de Vaudreuil, qui rappelait un grand nom canadien, le marquis de Vaudreuil. En 1853, ce comté, formé de l'étendue de terre comprise entre le Saint-Laurent, l'Ottawa et la ligne provinciale, fut divisé en deux parties dont l'une garda le nom de Vaudreuil et l'autre prit le nom de Soulanges, en souvenir du premier propriétaire de la seigneurie de ce nom.

9. Faites-nous aussi l'historique du comté de Huntingdon, le seul de tout le sud du diocèse, en 1791.

Huntingdon était un comté très vaste et couvrait les seigneuries de Beauharnois ou Villechauve, une partie de la Baronie de Longueuil, les seigneuries de Léry, de Lacolle, de Laprairie, du Sault Saint-Louis, de Châteauguay, de Lasalle et les terrains qui, plus tard, sont devenus les town-

ships de Godmanchester, Hemmingford, Hinchinbrooke et Sherrington.

Dans la division de 1829, ce comté disparut, pour quelques années du moins, et fut remplacé par le comté de Beauharnois dont le territoire était bien moindre, puisqu'il ne comprenait plus que la seigneurie de Beauharnois, les trois grands townships de Godmanchester, Hemmingford, Hinchinbrooke et l'étendue des terres des sauvages de Saint-Régis. Quant à la seigneurie de Châteauguay, en 1829, elle faisait partie du comté de Laprairie.

- 10.** Combien a-t-on fait de comtés avec le territoire de l'ancien comté de Huntingdon ?

Quatre : Laprairie, Napierreville, Saint-Jean, Beauharnois.

- 11.** Combien y a-t-il de seigneuries dans les cinq comtés qui forment le diocèse de Valleyfield ?

Sept : au nord, l'île Perrot, Vaudreuil, Soulanges, Rigaud, la Nouvelle-Longueuil ; au sud, Châteauguay et Beauharnois.

- 12.** Combien de cantons ou townships ?

Dans la division primitive, il n'y avait que ceux de Newton, Godmanchester, Hemmingford et Hinchinbrooke ; mais plus tard, les deux derniers furent subdivisés et l'on eut les cantons d'Elgin, en 1849, de Havelock, en 1863, et de Franklin, en 1857. Celui de Dundee organisé en 1831, est formé de l'angle de terre compris entre le Lac Saint-François, le township de Godman-

chester et la ligne des Etats-Unis. En un mot, c'est la réserve des sauvages.

- 13.** Après avoir fait l'historique des comtés, dites-nous quelque chose des seigneuries et des cantons qui ont été mentionnés.

1o L'île Perrot a été concédée le 29 octobre 1672, au sieur Marie-Frs Perrot, gouverneur de Montréal, lequel devint célèbre dans un procès qui lui valut quelques mois de prison.

2o La seigneurie de Soulanges, accordée au chevalier de ce nom, le 21 octobre 1702, a appartenu aux familles du chevalier et du colonel de Longueuil, et, de ce dernier est passée à la famille de Beaujeu.

3o Celle de Vaudreuil fut donnée le 23 octobre 1702, à Philippe de Rigaud, sieur de Vaudreuil, puis elle devint la propriété de la famille de Lotbinière, et enfin de la famille Harwood.

4o Celle de Rigaud, concédée le 29 octobre 1732, à Pierre-François de Rigaud, sieur de Vaudreuil, passa au sieur de Lotbinière et à la famille Bingham.

5o La Nouvelle-Longueuil, accordée le 21 avril 1739, au sieur de Longueuil, est maintenant la propriété de la famille de Beaujeu.

6o La seigneurie de Châteauguay fut donnée le 29 octobre 1673, à Charles Lemoine de Longueuil. En 1707, elle fut vendue à la famille de Lanoue et, en 1764, à Madame d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises.

70 Celle de Beauharnois, concédée le 12 avril 1729, à Claude de Beauharnois, est aujourd'hui à la famille Ellice.

Newton, concédé en 1805 et en 1811 à MM. de Lotbinière, de Beaujeu et McNider.

Godmanchester, en 1811, à M. Ellice, par Sir James Craig.

Hinchinbrooke, en 1799, par Prescott.

Hemmingford, de 1799 à 1811, par Prescott et Milnes.

14. A quelle date remonte la division actuelle des comtés ?

A 1853. Du comté de Vaudreuil, on a fait celui de Vaudreuil et de Soulanges, et de Beauharnois, on a formé Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon.

15. Où sont les chefs-lieux de ces comtés ?

Pour Soulanges, au Côteau Landing ; Vaudreuil, à Vaudreuil ; Beauharnois, à Beauharnois ; Châteauguay, à Sainte-Martine ; Huntingdon, à Huntingdon.

16. Quelles sont les divisions pour le conseil législatif ?

Rigaud, de Lorimier et de Salaberry.

17. Dans quelle seigneurie se trouve Saint-Clet ?

Dans la seigneurie de Soulanges.

18. Dans quel district ?

Dans le district de Montréal. Ainsi pour l'administration de la justice, nous relevons de Montréal ; mais les paroisses du sud relèvent du district judiciaire de Beauharnois.

- 19.** Quels sont les principaux lacs, dans la partie de la province qui forme le diocèse de Valleyfield. Le lac Saint-François qui a 25 milles de long sur six de large ; le lac des Deux-Montagnes, 24 milles de long, et 6 milles dans sa plus grande largeur ; le lac Saint-Louis qui a 12 milles de long sur 5 milles de large. Ces lacs sont des élargissements du Saint-Laurent ou de l'Ottawa.
- 20.** Quelles sont les rivières des comtés de Vaudreuil et de Soulanges ?

Outre le Saint-Laurent et l'Ottawa qui baignent ces comtés, les autres rivières moins importantes sont : la rivière Quinchien (branche de l'Ottawa qui sépare l'île Perrot et Vaudreuil), la rivière Beaudet, la rivière à Delisle, la rivière Rouge, la rivière à la Graisse, au Côteau-du-Lac, la Raquette, la petite rivière de Vaudreuil et la rivière à la Graisse de Rigaud.

Dans les comtés du sud, il y a les rivières Châteauguay ou rivière du Loup, Saint-Régis, Saint-Louis, aux Fèves, aux Anglais, aux Outardes, à la Truite, à la Guerre, la rivière Saint-Régis des sauvages et la rivière de Montréal qui coule vers le Richelieu.

- 21.** Quelles sont les îles ?

Il y en a quatre principales, savoir : l'île Perrot, l'île Saint-Bernard ou des sœurs, à Châteauguay ; la Grand'île qui appartient à Valleyfield et l'île aux Tourtes, près de Vaudreuil qui, bien que petite, est célèbre, car autrefois, elle avait une église, un presbytère et un fort. Il y en a encore

plusieurs autres qui font partie de la mission sauvage de Saint-Régis.

- 22.** Quels sont les chemins de fer qui sillonnent ces comtés ?

Il y en a quatre : le Pacifique canadien, le Grand-Tronc, le Canada Atlantique et le New-York central.

- 23.** A quelle compagnie appartient le pont de Valleyfield au Côteau ?

A la compagnie du Canada Atlantique.

- 24.** Quels sont les canaux creusés pour éviter les rapides ?

Les canaux de Beauharnois et de Soulanges.

- 25.** Qu'est-ce que s'orienter ?

C'est reconnaître la position des lieux.

- 26.** Comment trouve-on les quatres points cardinaux ?

Il faut se placer le côté droit vers le lieu du soleil levant ; alors on a l'Est à sa droite ; l'Ouest à sa gauche : le Nord en face, et le Sud derrière soi. Il y a aussi des points collatéraux ou intermédiaires.

- 27.** D'après ces notions, quelle position occupent les paroisses environnant Saint-Clet ?

Au Nord, Sainte-Marthe ; au Nord-Est, Saint-Lazarre ; au Sud-Est, les Cèdres ; au Sud, le Côteau-du-lac ; au Sud-Ouest, le Côteau-Station ; à l'Ouest, Saint-Polycarpe ; et au Nord-Ouest, Sainte-Justine de Newton.

- 28.** Quelle route suit-on pour aller à Montréal ?

De Saint-Clet on passe à Saint-Lazare, Vaudreuil, l'île Perrot, Sainte-Anne de Bellevue, la Pointe-Claire, Lachine et on arrive à Montréal.

29. Quelle en est la distance ?

33 milles ou 11 lieues.

CHAPITRE II

Organisation municipale

ARTICLE I

Conseil de paroisse

1. Qu'est-ce qu'une municipalité ?

C'est un territoire érigé pour les fins d'administration municipale.

2. Comment la municipalité est-elle représentée ?

Par son conseil.

3. Qu'est-ce que le conseil municipal ?

C'est l'ensemble des conseillers municipaux, sous la présidence du maire.

4. De combien de membres se compose le conseil ?

De sept membres élus par les électeurs, pour trois ans d'office.

5. Quand se font les élections des conseillers ?

Le deuxième lundi de janvier, à 10 heures du matin.

6. Que doivent faire les conseillers avant d'entrer en charge ?
Ils doivent prêter serment d'accomplir avec fidélité leurs obligations.
7. Que se passe-t-il, après les élections, à la première réunion du conseil ?
Les conseillers se choisissent parmi eux un président ou maire ; ce maire doit savoir lire et écrire
8. Quand doivent avoir lieu les sessions ordinaires du conseil ?
Le premier lundi de chaque mois.
9. Les conseillers sont-ils payés pour remplir leur charge ?
Non.
10. Sont-ils obligés d'accepter une telle charge ?
Oui, sous peine d'amende. Au-dessus de soixante ans, ils peuvent refuser.

(A suivre).

A NOS LECTEURS

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un travail inédit d'histoire et de géographie locales, fait par un prêtre entièrement dévoué à l'éducation de l'enfance. Ce travail est une preuve de plus de l'intérêt que porte le clergé à l'enseignement primaire ; il peut aussi servir de modèle à ceux qui, faisant la même chose pour leur paroisse respective, pourraient nous donner en peu de temps un ensemble de monographies des plus intéressantes, et qui serait un traité complet de l'histoire et de la géographie de notre province dans chacune de ses parties.